

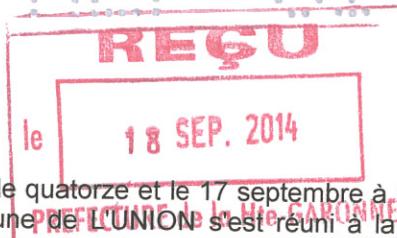
DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE

MAIRIE  
DE  
L'UNION  
31240

05.62.89.22.89

## EXTRAIT DU RÉGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de conseillers  
- en exercice : 33  
- présents : 30  
- ayant pris part au vote : 33  
- procurations : 3

L'an deux mille quatorze et le 17 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 11 septembre 2014, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

**Etaient présents** : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, M. JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. NICOLAS COSTES, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME BRIGITTE COLOMIE, MME KATY COLDER, M. DENIS MOLET, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE TOLUZE, M. PATRICE ETAVE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME NATHALIE GAUVRIT, M. JOËL FEUILLERAT, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, M. ERWAN DANIEL, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME ISABELLE SEROR, M. ANDRE PAULHIAC, MME ELISABETH ATTELAN.

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : MME BRIGITTE BEC (pouvoir donné à MME NATHALIE GAUVRIT), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à M. JEAN-MARIE VITRAC), M. JACQUES DAHAN (Pouvoir donné à M. ANDRE PAULHIAC).

MME ISABELLE GODEAS a été élue secrétaire

**DÉLIBÉRATION n° 2014/132**

### Objet : Adoption du procès-verbal n° 2014/09 du 23 juillet 2014

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du procès-verbal N°2014/09 rédigé suite à la séance du Conseil Municipal du 23 juillet 2014.

### **Décision**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

**Article 1 :**

- A l'unanimité d'adopter le procès-verbal 2014/09 du 23 juillet 2014.

*Pour copie conforme,*  
*Le Maire,*  
*Marc PÉRÉ*



*Pour le Maire et par délégation*  
*Le 1<sup>er</sup> Adjoint*  
**Yvan Navarro**

- Transmis le 18 SEP. 2014

- Affiché le 18 SEP. 2014